



MONSIEUR JULIEN DENORMANDIE
Ministre auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement
20 avenue de Ségur
75700 paris – SP 07

N. Réf: EJ/MD-101U:\CG\Ministères\COHESION DES TERRITOIRES

Montreuil, 17 mars 2020

Monsieur Le Ministre,

La crise sanitaire liée au COVID-19 est entrée dans sa phase 3. Hier soir, le Président de la République s'est adressé aux Françaises et aux Français en répétant à plusieurs reprises : « nous sommes en guerre. »

Face aux difficultés des entreprises, il a annoncé la mise en place de mesures d'accompagnement, de garanties d'emprunts de l'Etat à hauteur de 300 milliards, de report de cotisations et autres. En d'autres termes, un allègement significatif pour éviter la déroute et la faillite de ces entreprises.

La CNL demande qu'il en soit de même pour la population : l'endettement d'un très grand nombre de familles risque de se constituer avec les mesures liées au confinement.

Il est urgent que l'Etat accompagne également la population qui vit des situations de chômage technique, perte d'emploi définitive, perte d'activité partielle ou totale, un bouleversement de vie dans leur sphère privée.

Si effectivement « nous sommes en guerre », des mesures exceptionnelles doivent être prises urgemment. Nous saluons le report de la trêve hivernale au 31 mai qui devra être prolongée et le report de la mise en place de la réforme de l'allocation chômage au 1^{er} septembre.

Pour autant, le gouvernement doit aller plus loin : la CNL demande officiellement la mise en place du **moratoire des loyers**, publics et privés, et **des mensualités de remboursement d'emprunts** des accédants à la propriété familiale. Pour des raisons sanitaires et de dignité, nous demandons également qu'aucune coupure d'énergie ne puisse avoir lieu durant cette période. Bien entendu, dans un tel contexte, la mesure RLS doit également être immédiatement abrogée afin de faciliter l'application de ce moratoire pour les organismes de logement social. Enfin, la CNL demande la création d'un fonds national de compensation destiné à couvrir les pertes de revenus définitives liées à la crise sanitaire ; le report et l'étalement des remboursements d'emprunts et la possibilité d'un paiement partiel en fonction de ses ressources peuvent aussi être envisagés.

De même, **le report de l'application de la contemporanéité des aides personnelles au logement** est nécessaire dans cette période anxieuse pour les familles.

.../...

Confédération Nationale du Logement

Association nationale agréée de consommateurs
8, rue Mériel - BP 119 - 93104 MONTREUIL CEDEX

Tél. 01 48 57 04 64 - Fax. 01 48 57 28 16 - E-mail. cnl@lacnl.com – www.lacnl.com



Confédération Nationale du Logement



@La_CNL



Confédération Nationale du Logement

Aux conditions de vie difficiles liées à l'isolement et au confinement devenus obligatoires, et contraignant tous les membres d'une famille à vivre dans un logement souvent trop exigu tout en accueillant les activité(s) professionnelle(s), la garde d'enfants, le suivi de devoirs de classe par le(s) parent(s), etc., **ne doit pas s'ajouter une fragilité financière** qui risque, à court terme, de conduire à un endettement définitif des familles, à des accidents de la vie ou toute autre situation de détérioration de la vie sociale.

Nous en appelons donc à la responsabilité de l'Etat pour que, Monsieur le Ministre, à situation exceptionnelle, soient mises en œuvre des mesures exceptionnelles, **POUR TOUTES, POUR TOUS**.

La CNL et tou.te.s ses militant.e.s ne peuvent concevoir, ne comprendraient pas, qu'une seule partie de la population soit aidée et accompagnée, et non l'ensemble de nos concitoyens qui en ont tout autant besoin.

« Nous sommes en guerre » dixit le Président de la République, son gouvernement se doit par conséquent d'appliquer une protection égalitaire envers tout.e habitant.e de notre pays et nous comptons sur votre compréhension et votre diligence pour défendre les mesures salutaires exposées ci-dessus.

Au nom de toute mon organisation, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Eddie JACQUEMART
Président national

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eddie Jacquemart', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.